



JE NE TE VOYAIS PAS

[...] Malgré la présence de la caméra, le film réussit à installer un niveau d'intimité impressionnant avec ses figures, où la curiosité pour le crime est vite supplantée par l'enquête psychologique.

[...] Un travail filmique honnête, fin dans ses intentions très humanistes, et qui en tout cas apporte des informations précieuses sur une thématique aussi délicate que celle de la justice pénale et de la relation entre coupable et victime.



Screenings in Swiss cinema theatres

Si l'on commet un crime, on va en prison. La justice se préoccupe d'imposer la peine à l'auteur – que je préfère appeler coupable – en lui donnant ainsi la possibilité d'un rachat moral. Mais qu'en est-il de la victime ? Est-ce qu'un dédommagement financier lui donne la possibilité de faire et dépasser le deuil du crime subi ? De ce point de vue, le système judiciaire semble paradoxalement privilégier le coupable à la victime, laquelle risque de rester victime à jamais. C'est justement ce manque que la « justice restaurative » vise combler, en prenant au sérieux la relation coupable-victime dans le temps et en cherchant de faire évoluer cette relation à travers une confrontation entre les parties, grâce à la médiation compétente de psychologues. À travers cette démarche, il s'agit d'aller à la recherche de formes de réparation morale, voire de réconciliation. Le traumatisme du crime et ses conséquences psychologiques peuvent alors trouver une occasion de soin, jusqu'au

pardon – de l'autre, de soi. *Je ne te voyais pas* s'adonne entièrement à la tâche de documenter cette pratique quelque fois négligée, en tout cas peu commune en Suisse, contrairement au cas de la Belgique, ici présenté comme un exemple de *best practice*.

Même s'il y a tout un courant d'usage thérapeutique du film, surtout du film documentaire, à travers l'usage confessionnel de la caméra ou bien le recours aux *reenactments*, François Kohler ne choisit pas cette option performative – souvent sauvage et discutable – pour un sujet qui pourtant s'y prêterait si bien. Il se tient plutôt à la tâche d'informer, documenter et suivre le parcours souvent difficile de coupables et victimes. Malgré la présence de la caméra, le film réussit à installer un niveau d'intimité impressionnant avec ses figures, où la curiosité pour le crime est vite supplantée par l'enquête psychologique. Dans ce travail presque archéologique, les larmes coulent, mais sans drame évident : dans le calme de paisibles dialogues, ces larmes deviennent le signe des blessures profondes qu'on cherche à atteindre et soigner, sans toujours y réussir.

Et François Kohler ne renonce pas à montrer aussi les failles de cette pratique, même si le film, dans son ensemble, est clairement structuré pour valoriser les bienfaits de la justice restaurative. J'ai beaucoup aimé ces failles, car il faut bien assumer que non seulement les capacités de la justice restaurative à réaliser ses intentions peuvent paraître problématiques, mais aussi ses intentions elles-mêmes. En fait, déjà le mot « restaurer » sonne suspect : est-ce que ce n'est pas une douce illusion que de réparer le dommage du crime ? On pourrait dire qu'il s'agit plutôt d'accepter de vivre avec ce dommage, dans la mesure où l'on comprend la situation et la souffrance de l'autre. Certes, le coupable peut intensifier sa repentance en assumant la souffrance de sa victime ; mais est-ce que la victime a vraiment quelque chose à comprendre de la reconnaissance des erreurs du coupable et de sa souffrance ? Je crois qu'il y a une asymétrie fondamentale entre le dommage pour le coupable – la peine –, qui est structurellement conçu dans le cadre d'une réparation, et le dommage pour la victime – le crime subi –, qui est structurellement irréparable. Face à cet irréparable, alors, ne faudrait-il pas évaluer les bienfaits de l'oubli par rapport à l'essai de réconciliation, voire de pardon, lequel risque pour la victime de rester un acte plus voulu que réel ou réalisable ? Et encore : n'y aurait-il pas une *hybris* de la bienveillance dans la volonté de réparer un mal irréparable, une sorte de manque de respect envers la gravité du mal, qui devrait plutôt être acceptée comme telle ?

Le spectateur sceptique face à la justice restaurative sentira peut-être une certaine irritation pour un projet de film empathique par rapport à une pratique compatissante aux nuances catholiques. Mais il saura également retrouver dans les difficultés non cachées de cette pratique l'occasion de reconnaître en *Je ne te voyais pas* un travail filmique honnête, fin dans ses intentions très humanistes, et qui en tout cas apporte des informations précieuses sur une thématique aussi délicate que celle de la justice pénale et de la relation entre coupable et victime.

Text: Giuseppe Di Salvatore

First published: November 27, 2020